

AVIS À LA BATELLERIE

Code des transports L.4241-3
Publié sur le site : canaux.bretagne.bzh

Voie navigable : Canal de Nantes à Brest

Titre : 237 - Interdiction temporaire de stationnement des navires quai Louis Hais

Avis n° : 2024 BNB-B 048

du : 09/10/2024

Secteur (bief) : 237 - Guily Glaz (Port Launay)

Fait(s) à signaler : Vu l'autorisation d'occupation du domaine public 2024-SEVAD-CH-OC025 délivrée le 07 octobre 24 à M. Gaël MAURIN pour la réalisation d'opérations de grutage le 18 novembre 2024 au niveau du quai Louis Hais à Port Launay;

Considérant que cette opération est de nature à porter atteinte à la sécurité des usagers terrestres et nautiques du quai;

Les usagers ont informés que le stationnement des navires sera interdite le 15 novembre 2024 à compter de 9h et jusqu'à la fin des opérations de grutage sur la partie aval du quai Louis Hais (voir plan en annexe). Le stationnement sur la partie terrestre adjacente sera également interdite.

Avis émis par : Subdivision Blavet, canal de Nantes à Brest



Direction des Canaux de Bretagne
canauxdebretagne@bretagne.bzh
Adresser tout courrier à l'adresse suivante :
Région Bretagne - 283 avenue du Général Patton
CS 21101 - 35711 Rennes Cedex 7
canaux.bretagne.bzh/